

par la force dépassent les bornes de la liberté de parole, mais, en respectant ces bornes, refuser la liberté de parole c'est détruire tout ce que préconise la démocratie.

Je suis certain que la plupart des honorables députés ont appris avec inquiétude, en fin de semaine, qu'à Toronto certaines gens ont jugé à propos de refuser au grand chanteur, Paul Robeson, le droit de faire un discours au milieu d'un concert qu'il y donnait le samedi soir. Peu importe la façon de rapporter l'incident, de prétendre qu'il s'agissait d'un concert et non d'un discours public, il n'en reste pas moins que la nouvelle s'est répandue partout qu'on avait essayé au Canada, d'empêcher Paul Robeson de parler en public. C'est une honte qui rejailit sur nous tous, monsieur l'Orateur, je suis d'avis que des incidents de cette nature démontrent bien clairement la nécessité d'établir ce comité qui devra étudier sérieusement la question d'une déclaration des droits de l'homme applicable à la population canadienne et formuler des vœux à ce sujet.

Après avoir démontré aussi clairement que possible que j'appuie positivement et catégoriquement, sans aucune réserve, ceux qui, comme l'honorable représentant de Lake-Centre (M. Diefenbaker), insistent sur le maintien et la conservation de nos libertés et de nos traditions, j'ajouterai que nous devons faire encore davantage. A mon sens, la liberté est aujourd'hui menacée sur un autre front que dans le passé. La liberté est menacée aujourd'hui par la tyrannie de procédés économiques qui condamnent des centaines de milliers et des millions de gens à une vie moins aisée que celle à laquelle ils ont droit. Les grandes chartes de la liberté qui nous ont été données dans le passé et qu'on a rappelées avec tant d'à-propos au cours du présent débat sont toutes issues de situations précises. Elles exprimaient le désir de l'humanité, à un stade particulier de son développement, de s'affranchir d'une tyrannie qui l'opprimait à ce moment particulier. La liberté n'est pas une abstraction, une chose nébuleuse. Pour les êtres humains, la liberté c'est l'absence de sujétion à la tyrannie quelle qu'elle soit, qui enchaîne l'homme à tel ou tel moment. Ce fut le cas de la Grande Charte, du Bill des droits, de la déclaration d'indépendance, de la déclaration des droits de l'homme de 1789, et ainsi de suite. Il est encore vrai qu'il nous faut être en garde contre la tyrannie de l'Etat, comme ce fut le cas de toutes ces déclarations. Mais il est vrai aussi que dans notre monde aujourd'hui nous avons une autre espèce de tyrannie, pire encore que celle qu'ont connue nos aïeux et nos précurseurs. Lorsqu'en formulant les quatre libertés, on déclara qu'en plus de la liberté de parole, de

[M. Knowles.]

religion et d'association, il nous fallait aussi la liberté de vivre à l'abri de la crainte et du besoin, on révélait que l'on commençait à comprendre ce que je viens de signaler.

J'ai déjà rappelé à titre d'exemple, et peut-être me serait-il permis de rappeler encore une fois, que nos aïeux en ce pays surtout il y a vingt-cinq, cinquante et soixante-quinze ans, vivaient à un niveau économique bien inférieur au nôtre aujourd'hui. Ils bataillaient contre les éléments et ils étaient obligés de se contenter des moyens qu'offraient à leurs débuts l'agriculture et l'industrie. En ce temps-là, la liberté qu'il leur fallait surtout, c'était de pouvoir échapper à l'ingérence de l'Etat et la liberté, pour le Canada, sous forme de gouvernement responsable. Nous avons toujours besoin de ces libertés. Mais il nous faut, surtout pour nos enfants et nos petits-enfants, autre chose encore, car la soustraction à la domination de l'Etat ne leur garantirait la liberté économique que s'ils peuvent vivre dans des maisons qui favoriseraient leur santé et élèveront leurs normes d'existence, que si tout le monde, au pays, a égal accès à l'instruction, du moins à celle qu'on peut absorber. Pas de liberté sans sécurité contre les risques de chômage, contre l'endettement à vie par suite des frais d'hôpitaux et des comptes de médecin. Elle exige surtout la sécurité contre les risques de la vieillesse.

Nos grands-pères n'avaient pas à s'inquiéter autant des forces économiques. Ils luttaient ensemble contre les aléas de la nature, contre les conditions de l'époque, avec les moyens primitifs qu'ils avaient à leur disposition. Mais nos enfants et nos petits-enfants seront en butte à des puissances économiques qui échapperont à leur contrôle.

Il reste vrai que l'Etat ne doit pas dominer l'individu, mais il ne suffit pas de dire que l'Etat doit être mis à sa place. Il lui incombe en effet de protéger contre toute ingérence la liberté de l'individu et ses droits fondamentaux.

Je me rends compte de l'importance du problème qui se pose pour la génération présente et celle qui suivra. Il s'agit de savoir comment réaliser la sécurité sans sacrifier un iota de liberté. J'ai déjà admis que la tâche est difficile. Nous devons exercer l'éternelle vigilance qui a toujours été le prix de la liberté. Mais, circonstance tragique, nombreux sont aujourd'hui ceux qui épousent la cause de la liberté et considèrent comme pour admis qu'il s'agit de faire un choix entre la liberté, d'une part, et, de l'autre, la sécurité. C'est devenue une sorte d'idéologie. On nous a laissé entendre qu'il fallait choisir entre la prétendue liberté du capitalisme occidental sans la sécurité de la prétendue sécurité du communisme soviétique sans la liberté. A